

## Chapitre 1

---

# « ALLER AUX EAUX » LA MÉDECINE POPULAIRE DU MOYEN ÂGE AU DÉBUT XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

---

### Une médecine populaire: des eaux de renommée locale

Plusieurs stations du Sud-Est furent des *Aquae* romaines; les deux Aix (de Savoie et de Provence), Brides (selon le chevalier Orsi), La Motte (ruines), Uriage, Digne et Neyrac en Vivarais (ruine des Thermes).

Le Moyen Âge délaissa la plupart de ces sources. « Dix siècles et pas un bain », cette opinion courante est excessive, selon Guitard, in *Le prestigieux passé des eaux minérales* (p. 41). Certaines sources du Sud-Est furent utilisées pendant une partie du Moyen Âge: Aix-les-Bains à partir du XI<sup>e</sup> siècle, Gréoux, Neyrac qui eut une maladrerie du X<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Il y eut des abandons, à la suite de disparition de sources: au XIV<sup>e</sup>, Neyrac et Gréoux. Certaines eaux découvertes au Moyen Âge furent ensuite abandonnées; on s'étonne aujourd'hui en apprenant qu'il y aurait eu une activité thermale en un lieu comme Rive-de-Gier.

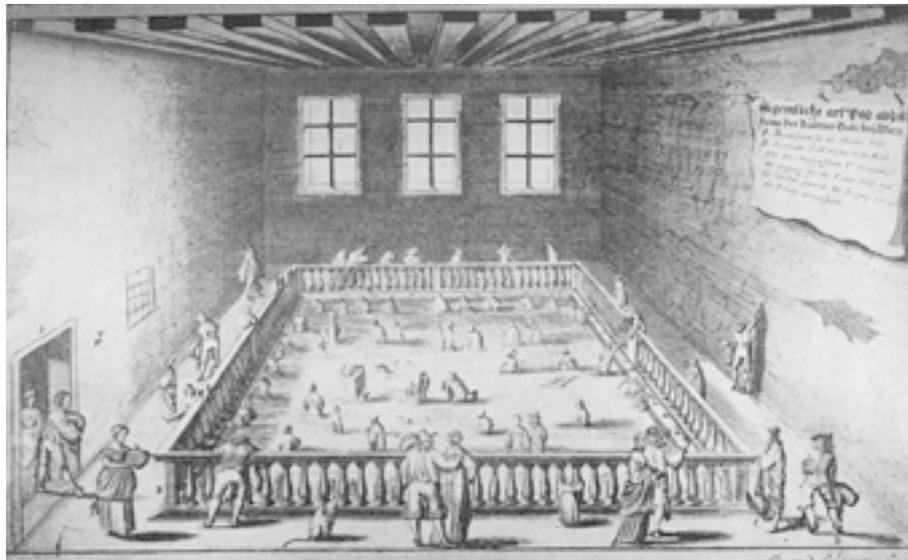
La vie thermale du Moyen Âge était le plus souvent liée à l'Église qui avait charge de la santé des corps. Les couvents-hôpitaux servaient de refuges en cas d'épidémie. Les vieux et les grands malades étaient recueillis en des hospices tenus par des religieux. Les eaux servaient à soulager



tous ces maux. Leur administration avait une forme rudimentaire: les malades étaient plongés pêle-mêle dans l'eau. Nus comme dans l'Antiquité. Jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, l'Église ne recommanda pas le vêtement. En témoignent les dessins savoureux de Pouzzoles.

Puis l'Église tenta d'interdire la mixité, avec plus ou moins de succès. Un texte de 1373 cité par G. Pe rouse, *La vie d'autrefois à Aix-les-Bains* montre qu'Aix aurait possédé deux bains distincts dès cette époque. Deux beaux dessins du XVI<sup>e</sup> siècle, dont l'un est de A. Dürer croque les bains des hommes fort gais et ceux des femmes occupées à leur toilette et à celle de leurs enfants. Les bains thermaux sont l'occasion exceptionnelle de se nettoyer autrement qu'en se frottant avec des chiffons secs. Le fameux ouvrage de G. Vigarello, *Le propre et le sale*, montre l'ancienne conception: c'est la propreté des vêtements qui compte, non celle du corps essuyé non lavé.

Les bains mixtes se maintiennent en de nombreux lieux, dans la plupart des *baden* allemands qui passent sous administration laïque. Les chroniques ont rassemblé maintes anecdotes coquines sur ces bains; ainsi *Les facéties* de Poggi (1415). Un dessin de 1569 représentant Bourbon l'Archambault fait regretter cette mixité gaillarde. Avec la Réforme (protestante, puis catholique), la pudeur vestimentaire l'emporte. Hélas, pense Montaigne; « on observe une singulière modestie » écrit-il à Rombières et de détailler les règlements qui imposent « la chemise aux femmes



et les braves aux hommes » (*Journal de voyage*). Cela n'empêche pas une ambiance festive ou mondaine qu'atteste ce dessin sur des Baden.

À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, la plupart des eaux dans le Sud-Est perdent leur fonction hospitalière et leurs plaisirs aquatiques; elles sont guettées par l'oubli. Les Baden allemands et les stations pyrénéennes ont la chance d'avoir évolué plus lentement: elles gardèrent quelque société mondaine. Ainsi Marguerite de Navarre et Henri IV se rendirent à Cauterets et à Bagnères.

Dans nos régions du Sud-Est, les sources connues aux temps modernes venaient d'être découvertes – ou redécouvertes – par hasard souvent: vraies ou fausses, les anecdotes sur l'invention des eaux de Vals, d'Aix-en-Provence ou d'Allevard sont significatives. La première source de Vals fut découverte par un pêcheur en 1601. Des travaux dans le couvent des Pères de l'Observance, en 1704, firent jaillir une source chaude à Aix (selon Piganiol de la Force, *Nouvelle description de la France*). La source sulfureuse d'Allevard n'est pas mentionnée au XVIII<sup>e</sup>; en 1791, un tremblement de terre l'aurait fait apparaître.

Dans d'autres cas, un notable qui n'est pas nécessairement médecin, publie un opuscule élogieux sur une source appréciée des paysans du lieu. Ainsi Claude Expilly, Président au parlement de Grenoble est, en 1609, l'auteur d'un ouvrage sur les eaux de Vals qui ont guéri. Un certain G. de Passis dit avoir découvert, en 1672, *l'eau merveilleuse de Bourdeaux* en Dauphiné. Un poète de Crest, David Rigaud vante l'eau de la Bourdoire d'Aurel.

Ces brochures ne créent pas la renommée. Souvent trente ou cinquante ans plus tard, un autre prétend, à son tour, avoir découvert la même eau. Limitées à une clientèle toute locale, les eaux ne sont pas à l'abri de longues éclipses: les eaux de Celles ne furent fréquentées qu'au XVII<sup>e</sup>. La source de Brides (ou de La Perrière) à diverses reprises, est victime ou bénéficiaire des caprices du Doron. Ses crues l'ensablent en 1653, la redécouvrent fin XVII<sup>e</sup>; les eaux alors sont fréquentées; la crue de 1774 les fait disparaître à nouveau. Les eaux de Brides réapparaissent après la grande débâcle du 15-VI-1818<sup>1</sup>.

Le souci statistique est grand aux temps modernes; il triomphe avec les préfets de l'Empire qui mettent du zèle à signaler les eaux médicinales de leur département (ainsi le préfet Ladoucette des Hautes-Alpes). Selon ces informations administratives, il y aurait eu, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, des eaux thermales, dans l'actuel

---

1. Ces renseignements proviennent du livre du chevalier Orsi, intendant de la province de Tarentaise, *Documents historiques sur les eaux thermales du hameau des Bains en Tarentaise*, 1836, qui reproduit les documents romains sur Brides et l'opuscule aujourd'hui perdu du R.P. Bernard, *Les eaux des Bains dédiées à M<sup>gr</sup> l'archevêque de Tarentaise* qui, en 1685, avait fait connaître ces eaux.

département de la Drôme, à La Gardette sur Loriol, La Bourdoire d'Aurel, Pennes-le-Sec, Dieulefit; plusieurs dans les Alpes-de-Haute-Provence à Tarone et Moriez (Gassendi en avait déjà remarqué). Le préfet des Hautes-Alpes a trouvé une vingtaine de sources qu'il qualifie de « peu visitées » (mention cocasse); il ajoute que Saint-Pierre-d'Argenson reçut, en 1807, quarante curistes et qu'on analysa, alors, ses eaux. Ce souci statistique se retrouve en Vivarais, à Vals où les sources Marie et Marquise furent les premières découvertes au début du XVIII<sup>e</sup> (elles ont disparu autour de 1950); s'y ajoutèrent Saint-Jean, la Camuse et la Dominique.

Ne nous illusionnons pas. Vers 1800, la plupart des sources thermales du Sud-Est actuellement connues n'étaient pas réputées; beaucoup n'étaient même pas découvertes. Sur les cent soixante-deux sources que Vals comptait vers 1950, cinq seulement sont connues à la veille de la Révolution. Au XVIII<sup>e</sup>, une « société » déjà nombreuse se pressait à Évian; c'était pour boire l'eau ferrugineuse d'Amphion car la source Cachat, l'eau pure et froide d'Évian, ne fut découverte qu'en 1790 et encore par hasard. Jean-Charles de Lessert, gentilhomme de Brioude, était venu soigner ses reins à Amphion: il but l'eau qui sortait de la propriété Cachat et s'en trouva bien. Pendant la Révolution, de Lausanne où il avait émigré, il revint la boire. Puis il fit connaître sa découverte au docteur Tissot, médecin réputé de Lausanne. Cette version des faits rapportés par Rieux, en 1827, a été reprise ensuite par tous les historiens d'Évian. À l'époque romantique, Amphion continuait seule d'avoir la célébrité.

### Sans médecins, des eaux qui guérissent tout

Aix-en-Savoie est l'exception, savoyarde. Aux temps modernes, les eaux de France n'avaient sans doute pas de médecins: à Barèges, Louvois ne trouve même pas d'apothicaire. Situation peu changée au XVIII<sup>e</sup>; dans le Sud-Est, à peine quelques lieux thermaux eurent des médecins, parce qu'elles étaient villes épiscopales: Aix-en-Provence et Digne. Vals, pourtant fréquentée, n'en avait pas et les buveurs consultaient à Aubenas; en 1779 fut nommé à Vals le premier intendant des eaux.

Rien d'étonnant à cette situation. Les sources jaillissaient à la campagne qui, dans l'Ancien Régime, ne possédait pas de médecins. Ceux-ci étaient urbains. La médecine officielle, pédante, des temps classiques – ne pouvait qu'ignorer ces pratiques populaires, spontanées. Elles intéressaient un public tout local et parfois quelques « Grands » qui en avaient entendu parler. On prenait les eaux hors de tout contrôle parce qu'on en attendait des miracles. « C'est un remède très universel »

observait Fabre, pharmacien à Aubenas et M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait à sa fille (13-VII-1689) :

« Je trouve du prodige dans vos eaux de Vals qui sont également bonnes pour les maux contraires. Si l'expérience n'était pour ces eaux, je croirais cet endroit digne d'être de la comédie des médecins de Molière. »

Le précieux manuscrit de Domenico Cortice, *Descrizione della Corsica*, en 1556, montrait les eaux de la Corse guérissant toutes sortes de maux ; le patient – un paysan habituellement – avait pris quelques bains ou bu à sa guise ; pas de médecin certes. Rien n'avait changé fin XVIII<sup>e</sup> en Corse où l'abbé Gaudin nous décrivait les mêmes eaux appropriées à toutes sortes de maladies. Dans la Drôme, des sources, aujourd'hui inconnues, étaient vantées au XVII<sup>e</sup>, parce qu'efficaces contre toutes les fièvres ; chacune, selon son « inventeur » était « ornée de merveilleuses propriétés et vertus ». Ces eaux minérales étaient connues d'érudits locaux, apothicaires ou curés et des barbiers-chirurgiens, qui pouvaient les ordonner à leurs clients. Ce que faisait Jacques Long (1732-1810) à Venterol près de Nyons ; il était maître-chirurgien, dans une grande lignée médicale ; des papiers de famille montraient son activité : il conseillait souvent les eaux de Pont-de-Barret, près de Montélimar et celles d'Eu zet, près d'Uzès ; elles servaient à peu près à tout : rhumatismes, maux de poitrine. On emportait (ou expédiait) celles de Pont-de-Barret réputées digestives. La prise des eaux était gratuite ; on voit bien, d'après le livre de compte du chirurgien Long que ces gens du Nyonsais avaient du mal à payer la visite à une livre et le médicament au même prix ; le chirurgien n'était appelé qu'en catastrophe pour une fracture, une saignée ou une césarienne. Les soins courants relevaient des « simples » ou des eaux.

Certaines sources du Sud-Est commençaient, cependant, fin XVIII<sup>e</sup>, à avoir une petite célébrité. Pourquoi ? Leur nature, sans doute : elles étaient minérales et agréables à boire (Vals, Pont-de-Barret), très salines et réputées guérir les plaies (Salins, Monétier), ou fréquentées parce que plus chaudes ; qu'importe alors la difficulté d'accès que notait Piganiol de la Force, à propos de Saint-Laurent, à la limite de la Lozère « dans un vallon affreux hérissé de tous côtés de rochers ». On y arrive par des chemins très rudes et très difficiles. « Plus chaudes que celles d'Aix », les eaux de Saint-Laurent tenaient de la seule hyperthermalité leurs vertus. Plusieurs ouvrages de l'époque les disaient « souveraines », à la fois, pour les maladies de poitrine, l'asthme, les rhumatismes et la paralysie, les déficiences digestives et les maladies de peau.

---

Dans le Sud-Est, une autre source hyperthermale (plus de 60°), commençait de connaître un succès populaire : la Motte, difficile aussi d'accès depuis Grenoble, a comme Saint-Laurent, la réputation de tout soulager. Grâce à des rapports demandés par le préfet de l'Isère, on a des listes d'où ressort cette statistique : quinze maladies représentées à La Motte :

– rhumatismes	50 %
– faiblesses articulaires	10 %
– maux digestifs et estomac	8 %
– paralysies	6 %
– scrofules	6 %
– blessures	5 %
– neuf autres maladies	15 %

Le Sud-Est avait d'autres sources chaudes connues dans les temps classiques ; moins chaudes que les précédentes, mais plus accessibles : Digne, Gréoux, les deux Aix. Elles soulageaient les rhumatismes, les arthroses, les plaies et les blessures. À ce titre, elles servaient aux militaires et autres « invalides ». Or le Sud-Est est zone frontrière, avantage pour nos sources, comme pour celles des Pyrénées. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la garnison de Briançon allait à Monétier. Ces eaux étaient même utilisées par les animaux, les chevaux surtout : « A Aix, il y avait place pour gens et bêtes » et un bain de cheval coûtait 25 centimes en 1803, d'après une affiche. Pour tous, enfin, ces eaux chaudes servaient aux bains hygiéniques d'autant plus recherchés qu'au XVIII<sup>e</sup> les bains de piscine étaient soit gratuits pour les habitants, soit assez peu coûteux, de trois à dix sous pour les autres.

On observe que la spécialité actuelle est indiquée dès le plus ancien témoignage que nous possédons alors même que les eaux n'avaient pas encore été analysées et qu'aucun médecin ne s'était prononcé. L'observantin Bernard, le premier qui écrivit sur Brides, dès 1685, recommandait déjà ses eaux, « aux trop gros, humides et maléfices », alors que cette spécificité bridoise est présentée comme la découverte du Dr Philibert en 1874 ! Le même Bernard, dès 1697, avait trouvé les eaux d'Évian « très propres pour les rétentions d'urine » ; or, il s'agissait des eaux ferrugineuses d'Amphion ; la réputation diurétique d'Évian est donc antérieure à la découverte des eaux, en 1789. Vers 1800, les eaux d'Uriage, à peine connues, avaient déjà la spécialisation actuellement consacrée d'être efficaces pour les maladies de la peau.

---

## L'analyse des eaux, fin XVIII<sup>e</sup> siècle Débuts d'exploitation

L'empirisme populaire avait fait des découvertes et présenté des spécialisations avant que les eaux ne soient analysées. L'analyse des eaux découle directement des découvertes de Lavoisier. *La Nature de l'eau*, paru en 1770, demandait l'analyse chimique des eaux pour savoir lesquelles étaient propres à la consommation par boisson. Il fallait encore établir un possible rapport entre les éléments contenus dans les eaux minérales et leurs qualités. Cela prit du temps; très peu d'eaux, dans le Sud-Est, avaient été analysées avant 1800. Celles d'Euzet avaient bénéficié de la proximité des médecins de Montpellier. Les eaux d'Uriage avaient été analysées en 1786 et celles de Corse dès l'Annexion sur ordre des intendants, par le médecin de l'armée, Vacher.

Seul le zèle des préfets de l'Empire, excité par les ministres (Chaptal...), conduisit des savants divers à l'analyse des eaux. Sur l'initiative du préfet du Mont-Blanc, les eaux de La Caille furent analysées en 1801 par Pictet et De Saussure, celles de Saint-Gervais en 1807 par de Tingry, tous Genevois. Les préfets de l'Isère et des Hautes-Alpes (le consciencieux Ladoucette) s'adressèrent à des spécialistes qui analysèrent les eaux de leur département. Plusieurs liasses de la série M témoignent de ce zèle dans ces départements mais dans d'autres, les Archives n'ont rien conservé; faut-il conclure que certains préfets n'avaient pas la fibre thermale? Dans quelques cas, nous le savons; ainsi les Alpes-Maritimes (selon Fodéré en 1821); il est vrai que le seul établissement du comté de Nice, (les bains de Valdiéri), construit en 1787 par Victor Amédée, avait été détruit par la Révolution; Valdiéri, à 1 350 m d'altitude est de l'autre côté du col de Cerise; ses eaux étaient fréquentées par les gens du comté et non par les habitants de Cuneo.

Auprès des sources, aux temps classiques, il n'y avait, en général, rien pour recevoir les buveurs ou baigneurs. Les « gens de qualité » pouvaient souffrir des mêmes maladies que le peuple; rien n'était fait « pour les accueillir dignement ». « Les personnes qui se rendent aux eaux sont exposées aux intempéries » écrit le Dr Vacher. À partir de la fin du XVIII<sup>e</sup>, les lecteurs de *L'Encyclopédie* ne pouvaient qu'être choqués de la négligence des sources; même pas captées ou d'une façon si sommaire! Chacun puisait à sa guise. En ce temps du premier Empire, des rapports aux préfets décrivaient des sources sans protection, et donc susceptibles d'être polluées; leurs propriétaires, soit communaux, soit « inconnus » ne faisaient rien. C'était la situation de toutes les sources des Hautes-Alpes et de Corse, de la plupart des eaux de l'Isère et même des eaux d'Aix-en-Provence où le propriétaire était l'hôpital.

Fin XVIII<sup>e</sup> apparut le souci d'exploiter les eaux et d'attirer buveurs et baigneurs. L'innovation vint de propriétaires toujours privés; jamais roturiers, quelquefois ecclésiastiques comme à Salins et La Perrière où le propriétaire était l'évêque de Moûtiers. La plupart du temps, ces propriétaires étaient nobles. Usant du droit de seigneurie, certains s'approprièrent les eaux, au moins pour tirer profit de leur vente; à Vals, au XVII<sup>e</sup>, la marquise Marie de Montlaur décida que les deux sources que l'on venait de découvrir étaient son bien puisqu'elle était seigneur du lieu; elles furent vite baptisées... Marie et Marquise! Cette forme – précoce – de « réaction nobiliaire » ne fut pas unique; en Dauphiné, le seigneur de La Motte se déclara propriétaire des eaux du lieu et, vers 1730, défendit « son droit » contre son voisin, le seigneur de Monteynard. Les eaux se prenaient en son château; à la Révolution, un certain Achard acquiert le tout – château et source – comme Bien national et continue la pratique.

Au XVIII<sup>e</sup>, d'autres appropriations nobiliaires s'observent en Languedoc: Euzet par la famille La Tour du Pin, Saint-Laurent par M<sup>lle</sup> de Lassaigue qui, elle aussi, donna son nom à la source. La Révolution ne fit qu'interrompre la tendance. Sous l'Empire, le marquis de Castellane de Lauris se fit reconnaître des droits sur les eaux de Montmirail qu'il avait jusque-là négligées. Prétentions semblables, à la même époque de la marquise de Gautheron, propriétaire du château d'Uriage sur des eaux qui sourdaient sur un terrain tenu pour communal. À Saint-Laurent, sous l'Empire, une contestation surgit entre la commune et la famille Bardin qui possédait l'hôtel; le sous-préfet de Largentière déclarait, au sujet de la propriété des eaux :

« Autrefois, on croyait la source aux ci-devant seigneurs, mais ceux-ci n'en ayant jamais rien retiré, elle a toujours resté à la libre disposition des habitants. Un conduit porte les eaux à la place du village, l'autre, à l'auberge Bardin. » Le procès dura de 1809 à 1819; les Bardin gagnèrent et restèrent propriétaires presque jusqu'à nos jours.

Il était rare, aux temps classiques, que les sources fussent propriété domaniale; c'était le cas de Vichy et d'Aix-en-Savoie. Cette situation privilégiée explique largement l'avance que l'une et l'autre prirent et conservèrent jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup>! Ces sources « royales » respectaient l'accès gratuit aux sources pour les habitants du lieu, vestige de l'ancienne servitude collective et de la pratique traditionnelle où les eaux servaient aux besoins élémentaires des habitants.

## L'inconfort des cures aux temps modernes

Les rapports des intendants et des préfets (conservés aux Archives), les notes des voyageurs concordent : « prendre les eaux » au XVIII<sup>e</sup> siècle et encore début XX<sup>e</sup> en France, Sud-Est compris, représentait quantité de désagréments pour les gens de qualité. Le populaire qui constituait la majorité des baigneurs, n'était pas gêné de se rendre à pied aux eaux ; il ne connaissait que la marche. Les curistes « de la société », eux, n'appréciaient pas, valétudinaires, de chevaucher pour « prendre les bains » ; fin XVIII<sup>e</sup>, il n'est guère que les deux Aix-en-Savoie et en Provence, les bains de Digne et de Gréoux qui aient disposé d'une bonne route carrossable et ceux d'Amphion d'un commode accès par bateau.

Le populaire n'était pas gêné de l'absence de médecin sur place – il ne consultait pas ; il s'accommodait de camper près des eaux ou de trouver refuge dans la pauvre maison d'un paysan. Mais pour les curistes « de la société » qui eussent pu laisser de l'argent, il n'y avait rien ou presque : les rapports officiels (Vacher pour la Corse et bien d'autres), les notes Fodéré, les récits des voyageurs disent tous qu'il n'y avait pas de logements décents. Un rapport écrivait alors :

« Euzet, méchant village où il y a peu de logements propres pour les buveurs. »

Et c'était presque partout pareil dans le Sud-Est, encore au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Pas d'initiatives alors pour porter remède à cette indigence : à peine l'ouverture d'une très modeste auberge (à Saint-Laurent, à Vacqueyras) qui ne pouvait pas convenir aux personnes de qualité.

Celles-ci, pour disposer aux eaux d'un hébergement décent, devaient faire jouer leurs relations ; certains logeaient dans un palais épiscopal proche (Moûtiers-Tarentaise, Digne), dans un couvent voisin (Pascal Paoli puis le lieutenant Bonaparte usaient du couvent de Hedicorte quand ils allaient boire les eaux d'Orezza), dans quelque noble demeure pas trop éloignée, ou même dans une hôtellerie convenable d'une ville voisine : Digne évidemment, Saint-Hyppolyte-du-Fort (pour Euzet), Thonon, Aubenas (pour Vals), Grenoble... Et ils se faisaient porter les eaux.

Des châteaux se trouvaient proches des eaux ; on peut écrire alors « sources châtelaines ». Tel est le contexte de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, où certains nobles veulent « récupérer leurs droits » sur les sources. Cette « réaction nobiliaire » ôtait le libre accès gratuit des eaux au populaire qui croyait que l'eau était un bien commun ; on sait que des nobles agissaient de même sur les forêts ou droits communaux. Ces

---

nobles esquisaient un petit établissement de bains, une baraque qui, du moins, sauvegardait la décence et surtout ils pouvaient héberger des nobles, gens d'Église, bourgeois dans leurs châteaux vétustes. En d'autres lieux, les gens de qualité n'en eussent pas voulu. Mais ils n'étaient pas mécontents de trouver les châteaux de La Motte, Uriage, Gréoux, Montmirail (au pied des Dentelles), Blanay (près d'Amphion) ou l'hôtel de M. de Seyssel à Aix. Fin XVIII<sup>e</sup> siècle, l'ensemble de ces « châteaux thermaux » offrait une bonne centaine de chambres de maîtres, accompagnés de logements de domestiques.

Pire encore l'accès aux eaux ! Les livres du Vicomte d'Avenel, le Colloque sur les routes de France (1959), mon livre sur *L'Histoire de l'invention du tourisme dans le Sud-Est* (L'Aube, 2000) montrent qu'hors les grands axes, le Sud-Est est encore à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, mal desservi et les Alpes et les Cévennes tout à fait enclavés. Les provinces disposant d'une petite autonomie – celles qui ont des États – se plaignent du manque de routes. J'ai trouvé dans leurs récriminations, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, un argument nouveau : les besoins des voyageurs et curistes de qualité. Ainsi, en 1769, les États du Languedoc réclament la construction d'une bonne route entre Le Puy et le Rhône, donnant comme « neuvième considérant, la santé publique intéressée puisque les malades pourraient se rendre de toutes les parties de la province à Neyrac dont les eaux font merveille ». Cette route (aujourd'hui N102) terminée en 1780, profita à Vals qui s'en servit pour expédier des tonneaux d'eau. À diverses reprises (1777, 1780, 1781), les États de Corse demandent la construction de routes dans leurs île-montagne... d'abord pour désenclaver leurs eaux thermales, Orezza en premier ; on fit quelques devis ; on ne construisit rien. Les États du Dauphiné n'eurent pas plus de succès dans leurs requêtes. Dans le comté de Nice, l'intérêt des hivernants apparaît dans les motifs invoqués pour la construction des routes ; celle du col de Tende doit faciliter leur arrivée ou leur départ ; de plus, elle facilite l'accès des eaux de Valdieri. Les demandes concernant l'accès aux eaux de Roquebillière ou de Berthemont formulées par les hivernants britanniques (Smolett...) ne sont pas entendues ; à la fin de leur hiver dans le Midi, ils eussent aimé monter prendre le frais et ne le peuvent pas.

## La fréquentation des eaux au XVIII<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup>

Locale, régionale, elle n'est pas encore européenne.

Ces adjectifs caractérisent la situation des eaux du Sud-Est avant l'époque romantique. Nos données, même fragmentaires, permettent d'affirmer qu'il n'y a

pas alors dans le Sud-Est d'eaux thermales ayant une réputation européenne, de constater aussi que la plupart de celles qui furent au XIX<sup>e</sup> fréquentées par des curistes étaient déjà repérées comme telles au XVIII<sup>e</sup> siècle. La grande majorité de ces sources n'avait qu'une réputation locale; buveurs et baigneurs, majoritairement, étaient des gens du peuple qui ne venaient pas de loin (une journée de marche au maximum); ils prenaient les eaux sans contrôle, croyant à leurs vertus pour tous les maux. Les rapports officiels (comme ceux du préfet Ladoucette des Hautes-Alpes) sont explicites: « eau pure fréquentée », « connue des gens du pays », « les paysans viennent y boire », « pas de classe riche ».

Pour certaines eaux, on dispose de chiffres: la fréquentation sous l'Empire est modeste: une quarantaine de curistes à Saint-Pierre-d'Argenson et au Plan de Phazy, une soixantaine au Monétier (toutes eaux des Hautes-Alpes), moins de cent pour les eaux de Corse, en 1787 une cinquantaine à Neyrac qui pourtant était connue des États du Languedoc; vers 1810, une centaine à La Motte. Presque toutes les eaux du Sud-Est sont dans cette classe modeste – moins de cent curistes annuels et, par ailleurs, n'ont un renom que local. C'est parce qu'il est Corse que le lieutenant Bonaparte demande une permission pour aller boire les eaux d'Orezza; un prétexte, en fait, pour régler les affaires familiales. À la même époque, les officiers – *pinzuti* – qui commandent en Corse, se plaignent que les fièvres atteignent les troupes et rapatrient sur le Continent beaucoup de soldats qui eussent pu, comme le constate le rapport Vacher, être soignés aux eaux de Corse.

Quelques eaux thermales du Sud-Est avaient une meilleure fréquentation; Aix-en-Savoie était en tête de ce petit groupe de lieux thermaux (peut-on écrire stations?) qui entre 1780 et 1820 avaient réussi à atteindre le demi-millier de curistes. Entre les « petites eaux » (moins de cent curistes) et ce petit groupe, il y a une solution de continuité: peut être quelques eaux – moins de cinq – sont en position intermédiaire; encore n'en est-on pas assuré. La plupart des eaux locales qui, avant l'époque romantique, n'avaient pas réussi à franchir ce fossé, ne purent davantage le faire ensuite; aujourd'hui elles ont disparu ou peinent à vivre ou re-vivre. Est-ce une preuve *a contrario*?

Aix-en-Savoie, avant la Révolution, a déjà une place à part. Elle a une statistique annuelle de curistes – seule en France alors. En 1779, en effet, une ordonnance du gouverneur du duché de Paris prescrivit à tous les logeurs d'Aix d'établir la liste des étrangers reçus. On sait ainsi qu'Aix, en 1780, reçut 518 étrangers.. qu'en 1791, elle en accueillit huit cents; la progression continua, assez régulière, jusqu'en 1914<sup>2</sup>.

2. Cf. – Cte de Loche, *Histoire d'Aix-les-Bains*, p 44, reproduit la statistique jusqu'en 1899, date de l'ouvrage.  
– Gabriel Perouse, *La vie d'autrefois à Aix-les-Bains*, 1922, réédité 1967 par la Fontaine de Siloë.  
– Marc Boyer, *Contribution à l'histoire du thermalisme en Savoie de 1860 à 1914*, in Acte du Congrès des Sociétés Savantes, Chambéry, 1960.

Dans le groupe de tête, il n'est pas certain que l'on puisse placer Euzet. Hganiol de la Force, *Nouvelle description de la France*, III, p. 52, lui attribue cinq cents buveurs en 1750; peu crédible. Le Dr Aubenas qui est à Vacqueyras gonfle la fréquentation des eaux du Comtat. Il indique huit cents curistes entre 1810 et 1820. Invraisemblable!

Les dénombrements établis, pour les communes, par le service des Mines d'Alès sont plus fiables; les contrôleurs ne placent pas Euzet en tête, mais Vals suivi de Saint-Laurent. En 1804 (premier chiffre connu) Vals reçoit 496 étrangers; rapidement ce chiffre est dépassé; Vals est incontestablement la deuxième station du Sud-Est au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

La progression de Saint-Laurent les Bains sous le premier Empire est étonnante. Ce village perché, à côté de La Trappe de N.-D. des Neiges, est plus difficile d'accès; mais ces eaux sont hyperthermales et Bardin y a établi une auberge. De 141 curistes en 1804, Saint-Laurent passe à 293 en 1805, 305 en 1814, 479 en 1815, se rapprochant du seuil 500, mais ne l'atteignant pas; la fréquentation tombe à 337 en 1825. Les eaux de Saint-Laurent ont été assez vite spécialisées pour les rhumatismes, la goutte des hommes, les maladies de poitrines féminines.

Grâce à la liste nominative du Dr Reynaud, en 1808, on connaît la composition de la clientèle. Pas du tout nationale; peu locale (il n'y a proche que Langogne!) mais régionale; soit:

- Ardèche: 35 %
- Gard: 30 %
- Drôme: 17 %
- Lozère + Haute-Loire + Vaucluse: 8 %
- Militaires (sans indication d'origine): 10 %

Ces curistes viennent plus des bourgades que des villes. Pont-Saint-Esprit ou Annonay envoient autant de curistes que Nîmes ou Valence. La campagne et les paysans sont très minoritaires en pourcentage. Ni Marseille, ni Montpellier, ni Lyon ne fournissent des curistes à Saint-Laurent. À 60 % les curistes sont des hommes et à 70 % ils ont entre vingt et trente-cinq ans; ces pourcentages – même à cette époque – sont atypiques.

On connaît la condition sociale déclarée de la moitié des curistes (la plupart des hommes, quelques femmes). Il faudrait donc diminuer un peu les pourcentages reproduits ci-après – pour ajouter des rentiers non-nobles. Sous cette réserve, Saint-Laurent en 1808, aurait eu:

- 6 % de nobles... régionaux (de Montgolfier par exemple)
- 10 % de « marchands »
- 10 % de « militaires » de caporal à capitaine

- 5 % d'artisans et maçons
- 7 % de membres du clergé
- 7 % seulement de paysans.

Pourquoi choisissait-on telle eau dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ? Faute de publications – il n'y a presque pas de rapports de médecins – inspecteurs avant 1840, on voit mal comment se fait alors la réputation des eaux. Le bouche à oreille, sans doute. Les eaux les plus chaudes ont un bonus. L'agrément compte aussi ; des témoignages nombreux montrent les Provençaux, les Corses chercher, auprès des eaux, l'été, la fraîcheur des ombrages. La beauté des sites jouait en faveur des stations de bord de lac Léman et Bourget. Enfin intervenaient les amusements. La Bédoyère disait des eaux de la Boisse, à une demi-lieue de Chambéry :

« Les Chambériens y vont en été avant la chaleur du jour ; boire l'eau de la Boisse n'est qu'un prétexte, car bientôt sous les ombrages le son d'un violon invite à la danse. » (*Voyage en Savoie*, 1805, p. 49).

Cette raison d'aller aux eaux – « l'amusement » comme on disait – n'était pas nouvelle. Montaigne le disait déjà !

## Les amusements des eaux et leur réputation

Montaigne était grand amateur d'eaux médicinales ; hélas, il n'usa pas des nôtres quand il traversa la Savoie et le Bugey ; mais ce qu'il écrivait dans son *Journal de voyage*, vaut pour toute :

« J'ai vu, par occasion de mes voyages, quasi tous les bains fameux de chrétienté, et, depuis quelques années, j'ai commencé à m'en servir, car, en général, j'estime le baigner salubre. Encore que je n'aie aperçu aucun effet extraordinaire et miraculeux... toutefois aussi n'ai-je vu guère de personnes que ces eaux aient empiré, et ne leur peut-on sans malice refuser cela qu'elles n'éveillent l'appétit, facilitent la digestion et nous prestent quelque nouvelle allégresse, si l'on n'y va pas trop abattu de forces... elles peuvent appuyer une inclination légère ou pourvoir à la menace de quelque altération. Qui n'y apporte assez d'allégresse pour pouvoir jouir à plaisir des compagnies qui s'y trouvent et des promenades et exercices à quoi nous convie la beauté des lieux où sont communément assises ces eaux, il perd sans doute la meilleure pièce et plus assurée de leur effet... »

---

À cette cause, j'ai choisi jusqu'à cette heure à m'arrêter et à me servir de celles où il n'y avait plus d'aménité de lieu, commodité de logis, de vivre et de compagnies. »

Dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, une eau est appréciée des gens de qualité d'abord pour « la société qu'on y rencontre » et « les amusements qu'on y trouve ». Les Baden rhénans et Plombières passent pour être des « eaux joyeuses » ; « les femmes se font conduire à Plombières, mais c'est pour le plaisir et non par nécessité » écrit Montaigne. Dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, on observe que la venue d'un grand personnage est déterminante pour la célébrité des eaux. Les ducs de Lorraine sont très attachés à leur station vosgienne de Plombières et les Navarre entichés de leurs eaux pyrénéennes. Eaux Bonnes, Eaux Chaudes, Bagnères et Cauterets eurent la visite d'Henri IV, Jeanne d'Albret et Marguerite de Navarre. Les Bourbons lancèrent les eaux situées sur leurs terres et leurs donnèrent leur nom : Bourbon-Lancy, Bourbon l'Archambault, Bourbonne. Le duc de Lesdiguières vient boire les eaux d'Aix, qui fut la première station du Sud-Est à sortir de l'ombre. L'ouvrage du Dr Cabias en 1623, puis la venue, en 1674, d'Hortense Mancini, la nièce de Mazarin donnèrent à Aix sa première notoriété.

Le XVII<sup>e</sup> siècle favorisait plutôt les stations françaises : Forges-les-Eaux qui eut la visite de Louis XIII, Bourbon l'Archambault où allèrent Boileau et M<sup>me</sup> de Montespan et Vichy fort estimé de Fagon, le médecin de Louis XIV. M<sup>me</sup> de Sévigné préférait Vichy (où elle alla en 1676) à Bourbon (où elle fit une cure en 1687). On sait, par ses lettres, que ses correspondants allaient à Forges, Barèges, Balaruc, Digne et Vals ; elle ironisait sur les fantaisies de la mode :

« M. de Grignan va à Vals, parce qu'il est à Paris, et M. d'Arles va à Forges parce qu'il est dans le voisinage d'Arles, tant il est vrai que jusqu'à ces pauvres fontaines, nul n'est prophète en son pays » (13-VII-1689).

Un bon mot que contredit la maison de Savoie, si attachée aux eaux d'Amphion.

Aux temps modernes, la renommée des eaux tenait pour une large part à la fortune de certaines familles, Lorraine et Navarre au XVI<sup>e</sup>, la maison de Savoie ensuite, les princes du Saint Empire. Mais leurs goûts étaient changeants, et leur venue n'amenait pas à équiper les eaux ni à établir des chemins d'accès, des thermes, des logements de qualité. Les princes partis, il n'y avait plus de distractions. Chapelle et Bachaumont ne trouvent que l'ennui aux eaux d'Encausse pour lesquels ils avaient effectué le Voyage en France : « Rien ne s'y rencontre, aucun divertissement. »

Les journées du curiste s'écoulaient monotones, toutes semblables dans toutes les villes d'eaux de l'Europe continentale.

D'un curiste à l'autre ne change aux temps modernes que la durée de la cure. La règle des trois semaines ne s'est pas encore imposée. Différentes aussi les conditions de leurs hébergements. À Aix-en-Savoie, les curistes aristocratiques des XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> viennent avec plusieurs domestiques pour paraître plus que par nécessité. L'occupation des journées de curistes est peu différente d'un lieu à l'autre. Ce que montrent *Les amusements de Spa*, M<sup>lle</sup> de Montpensier à Forges ou M<sup>me</sup> de Sévigné à Vichy en 1676 :

« On va à 6 h à la fontaine, tout le monde s'y trouve, on boit... On tourne, on va, on vient, on se promène, on entend la messe, on rend les eaux, on parle confidentiellement de la manière dont on les rend ; il n'est question que de cela jusqu'à midi. À près le dîner, on va chez quelqu'un ; c'était aujourd'hui chez moi. M<sup>me</sup> de Brissac a joué à l'ombre... Le chanoine et moi, nous lisons Aristote... Il est venu des demoiselles du pays avec une flûte qui ont dansé la bourrée dans la perfection... À cinq heures on va se promener dans des pays délicieux ; à sept heures on soupe légèrement, on se couche à dix. »

Pour échapper à l'ennui, les curistes avaient les jeux de hasard ou de société qui aisément deviennent d'argent. On joue de deux heures au souper et dans des stations plus importantes jusqu'à dix heures, mais pas au-delà. Car tous venaient en cure pour leur santé et étaient « tôt levés ». Fin XVIII<sup>e</sup> siècle, l'édit de Victor-Amédée III, pour Aix-les-Bains, classe les jeux de stations thermales. On distingue les « jeux de commerce » en général tolérés en des lieux publics, tels les échecs, le trictrac, certains jeux de cartes (whist, taraud) et les « jeux de hasard », théoriquement prohibés, le loto, le plus joué dans les villes d'eaux, le poker, le 30 et 40, le pharaon, le baccarat ou même la roulette, à qui *L'Encyclopédie* consacre un article ; elle est la plus sévèrement jugée.

Les monarchies d'Ancien Régime, en France, en Savoie et ailleurs, prohibaient les maisons de jeux, mais la répétition constante des ordonnances, une tous les dix ans, prouve que les règlements n'étaient pas respectés, « Moins il y a de mœurs, plus on multiplie les lois » observait l'article « Jeu » de *L'Encyclopédie*. Fin XVIII<sup>e</sup> siècle, l'exemple venait de haut puisqu'on jouait à la cour et à Paris dans une maison du Palais-Royal. Le roi tolérait cette semi-clandestinité du jeu d'argent puisqu'il s'abritait en des lieux privés, maisons de plaisance des nobles, maisonnettes que le XVIII<sup>e</sup> qualifia de « casino » ou « cassines », manière de franciser l'italien « casino ». Le mot *casino*, absent de *L'Encyclopédie*, n'est pas utilisé dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle

---

pour désigner un lieu public de jeu d'argent. Le jeu est partout ; il s'abrite dans les hôtels, les casinos, les « folies » autour de Paris, les maisons privées des villes d'eaux. Ambiance intime garantie.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle faisait déjà la distinction entre le joueur amateur qui jouait pour passer le temps pendant une cure – et le professionnel habitué des villes d'eau. « Les eaux minérales attirent les joueurs plus que tous autres lieux » observait, en 1758, un certain Goudar auteur d'une *Histoire des Grecs* où il montrait un débiteur promettant à son créancier : « Je vous paierai à la saison de Bagnères, de Vals... »

Preuve, parmi d'autres, que Vals était alors une grande place du jeu d'argent. On jouait aussi à Aix en Sa voie où les habitants vinrent à penser que l'autorisation des jeux leur serait d'un meilleur profit que la tolérance officieuse. Les autorités fermaient les yeux « sur ce qui se passait dans les assemblées particulières des étrangers ». Le conseil municipal d'Aix, en 1783 et le Dr Despine, médecin thermal d'Aix dans son rapport de 1787 demandent que les jeux y soient autorisés. L'argumentation est « touristique » :

« L'après-midi, il règne à Aix, un ennui plus insupportable que la maladie dont on va chercher la guérison. (Despine conclue)

« Les eaux les plus célèbres sont celles qui offrent le plus de plaisirs. »

## Les eaux : des vertus qui se vendent

La médecine des temps modernes n'explique pas les vertus des eaux ; elle énumère des guérisons et affirme les bienfaits de la cure, mais ne dit ni pourquoi, ni comment elles soulagent. La démarche était tout empirique, fondée sur l'énumération de cas... Cela n'a pas changé fondamentalement jusqu'à nos jours.

Mais la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle tenta une approche rationnelle : la composition des eaux faisait leurs vertus. Après Lavoisier, on se mit à analyser les eaux sans vraiment convaincre... sinon la meilleure eau serait fabriquée. On a vu que, début XIX<sup>e</sup> siècle, Chaptal contestait l'analyse des eaux. Le XIX<sup>e</sup> siècle eut une grande estime pour ces sources de vie. De ce « matérialisme primaire », il est resté l'habitude de préciser les sels contenus dans l'eau, sur les étiquettes des bouteilles.

Fin XVIII<sup>e</sup> siècle, l'eau à vertus médicinales est devenue un produit, transporté, vendu. À vrai dire, l'habitude de transporter les eaux est bien plus ancienne ; dès le XVI<sup>e</sup> siècle, des « Grands avaient coutume de les faire porter au château, au couvent où ils logeaient pendant leurs cures ». Henri IV, en 1600, séjournant à Lyon, s'y fit porter les eaux de Pougues ! À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, on transportait les

eaux de Vals par tonneaux à la cour de Versailles. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, la demande d'eaux minérales grandit; des meilleurs moyens de communication permettent leur expédition massive. On remplace le tonneau par la bouteille qui laisse voir la pureté et les bulles. Quelques villes d'eaux thermales se placent sur le marché avec des bouteilles typées: quelques eaux germaniques, Vichy, Vals proposent des flacons enflés de deux ou quatre litres.

Des étiquettes garantissaient l'origine et la composition des eaux. La Commission Royale de Médecine, créée en 1772, avait reçu la mission de contrôler le transport. Seules « des boutiques privilégiées » avaient le droit de vendre ces précieuses eaux. À la fin de l'Ancien Régime, les Parisiens en avaient un choix considérable. Vingt-sept en 1775, dont cinq étrangères (Selz, Spa.), deux seulement du Sud-Est, Vals et La Motte. Marseille avait un dépositaire d'eaux en 1785 qui distribuait Vals, Eu zet, Balnearum proches, mais aussi Selz, Sedlitz et Barèges. Cinquante mille litres d'eaux de Vals auraient été vendus à Paris en un an, à la veille de la Révolution; et le litre de Vals coûtait quatre livres – soit la valeur de quatre journées de travail d'un manouvrier. Beaucoup plus cher que le vin!

Parmi toutes les révolutions (industrielle, agricole, politique...) de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, n'oublions pas *la conquête de l'eau* dont J.-P. Goubert s'est fait l'historien. Les groupes privilégiés prennent conscience que l'on doit boire une eau vraiment « potable », non polluée; l'eau de n'importe quel puits, apportée par les Auvergnats « porteurs d'eau » n'est plus fiable. De même, ils tiennent pour un progrès de se laver à grande eau et de ne pas se limiter à la propreté des vêtements.

Avoir au robinet en abondance une eau de qualité – ce dont l'essentiel de l'humanité est aujourd'hui encore privée, est un acquis des privilégiés de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle – au-delà de la noblesse de l'Europe occidentale, une partie de la bourgeoisie, comme l'ont montré F. Furet et D. Roche. Cette minorité hygiénique, séparée de la masse, se lave maintenant tout le corps, boit des eaux minérales garanties, plus agréables au goût... et même certaines françaises se lavent des parties intimes, utilisent le bidet, invention tenue pour française qui étonne les voyageurs britanniques.

Dans ce contexte, on comprend le progrès, fin XVIII<sup>e</sup> siècle, de la vente des eaux minérales; la boisson distinguée qui coûte cher. Mais pourquoi continuer à faire des cures? Les privilégiés auraient pu se poser la question; ils ne l'ont pas fait. Ils ont continué de souffrir de l'accès difficile aux eaux, de l'absence d'hébergement convenable et de la promiscuité. Car les humbles allaient de plus en plus prendre des bains d'eaux ayant une réputation; ils ont toujours confiance; les gens du pays, vigilants, conservent la gratuité d'accès aux eaux; l'Académie royale de médecine, récemment créée, veille au maintien de ce droit social qui peut permettre l'amélioration de la santé publique – concept nouveau.

Les médecins continuent d'être peu nombreux, voire absents à la campagne et ne bénéficient pas d'une grande estime. C'est ainsi qu'en France les privilégiés continuent d'aller – à regret – prendre les eaux. Ils sont de plus en plus critiques, pour les lieux où ils se rendent : des sites encaissés, disent-ils de Vals. Des baigneurs qualifient Aix-en-Savoie de « vilain endroit » et de toute leur cure ne voient pas le lac !

Que la cure puisse être un plaisir mondain, les Français, les Savoyards qui se rendaient aux eaux dans le Sud-Est ne l'imaginaient pas pendant la plus grande partie du XVIII<sup>e</sup> siècle. À partir de quand ont-ils connu la Révolution que des Britanniques viennent de faire à Bath ?